

D.I.U. POSITIONNEMENT ET MOBILITÉ DE LA PERSONNE EN FAUTEUIL ROULANT

Responsable Universitaire : Pr X. DE BOISSEZON

En association avec d'autres Universités

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine (DES/DESC),
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA.

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Educateur spécialisé DE, Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Psychomotricien DE, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Orthoprothésiste titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Copie de l'inscription au Conseil de l'Ordre

Nombre de places limité à 20 toutes Universités confondues

Objectifs pédagogiques :

* **Objectif général n°1 :** Harmonisation des pratiques d'évaluation du positionnement au lit et au fauteuil roulant d'une personne en situation de handicap

- **Objectif spécifique 1 :** Avoir des connaissances de base sur les pathologies rencontrées en positionnement :

- Rappeler les principales caractéristiques des pathologies les plus fréquemment rencontrées en CPM (Physiopatho, évolution possible, recommandation traitement et suivi, complications et leur dépistage),
- Expliquer la physiopathologie de l'escarre, sa prévention et les principes de la prise en charge médicale et chirurgicale,
- Expliquer la physiopathologie de la scoliose neurologique, les principes de suivi, de prise en charge rééducative et les indications chirurgicales,
- Caractériser et expliciter les différents troubles neuro-orthopédiques des membres (spasticité, spasmes, rétraction, dystonie etc).

- **Objectif spécifique 2 :** Maîtriser le raisonnement clinique en terme de positionnement :

- Préciser, et expliquer les différentes dimensions du positionnement au fauteuil roulant ,
- Citer et illustrer différentes méthodes/échelles/score évaluant les dimensions du positionnement,
- Réaliser une évaluation des habitudes de vie de la personne,
- Réaliser une analyse biomécanique des principaux troubles posturaux,
- Rédiger une synthèse de l'évaluation,
- Réaliser des objectifs évaluables de l'intervention en termes de positionnement/mobilité tenant compte des besoins de la personne,
- Structurer la proposition de prise en charge médicale, de rééducation et de réadaptation,
- Identifier les situations où un autre avis spécialisé est nécessaire,
- Identifier les freins ou facilitateurs dans un processus de changement des habitudes de vie,
- Accompagner la personne et son entourage lors d'un changement des habitudes de vie,
- Coordonner les différents acteurs dans le parcours de soins en CPM.

- **Objectif spécifique 3** : Maîtriser les évaluations techniques nécessaires à l'évaluation en CPM :

- Réaliser un bilan analytique des déficiences motrices (testing moteur, bilan des rétractions sous-pelviennes, spasticité),
- Réaliser un bilan analytique des mobilités passives des articulations des membres supérieurs et inférieurs,
- Réaliser une description de la position assise en utilisant une échelle standardisée (MCPAA),
- Décrire la technique de transfert utilisée par la personne,
- Evaluer l'adaptation anthropométrique de l'assise/du fauteuil roulant,
- Evaluer la réductibilité des troubles de la statique rachidienne,
- Réaliser une étude de pression d'interface avec une nappe de pression informatisée.

* **Objectif général n°2** : Harmoniser la préconisation d'aide technique à la posture de série ou sur mesure et de VPH chez une personne en situation de handicap

- **Objectif spécifique 4** : Les connaissances de base sur le matériel :

- Citer les grandes catégories de matériaux (mousse) et décrire leur propriété mécanique,
- Décrire les différentes catégories de VPH,
- Décrire les différentes catégories d'aide technique à la posture au lit et au FR,
- Décrire les différentes catégories d'aides techniques au transfert,
- Décrire les différentes catégories de coussin / matelas d'aide à la prévention des escarres,
- Décrire les différentes techniques de réalisation d'un corset siège en orthoprothèse,
- Expliquer les différentes possibilités de réglage d'un FRM et décrire les conséquences de ces réglages sur la posture ou la mobilité de la personne,
- Expliquer les différentes techniques de réalisation d'un positionnement au lit ou au fauteuil sur mesure (corset siège, coquille etc...),
- Citer les différentes possibilités de financement des différents types d'ATP et VPH, en fonction du lieu de vie de la personne (EHPAD ou non).

- **Objectif spécifique 5** : La préconisation et l'ajustement du matériel au cahier des charges et aux besoins du patient :

- Rédiger le cahier des charges d'un positionnement au lit ou au fauteuil,
- Rédiger le cahier des charges en vue de l'essai d'un VPH,
- Identifier les financements possibles pour une aide technique à la posture / à la mobilité et conseiller l'utilisateur,
- Rédiger une ordonnance/prescription d'aide technique à la mobilité/positionnement,
- Réaliser une fiche de mesure pour la prescription d'un FRE/FRM,
- Réaliser/vérifier le réglage de coussin à cellule pneumatique télescopique,
- Réaliser l'installation et le réglage d'un dossier réglable en tension,
- Réaliser l'installation et le réglage d'un dossier rigide.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*
Contrôle continu/e-learning
Épreuve finale pratique/simulation
Validation de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques : 1500 euros

Renseignements :

Mme LAFON Gaëlle - Tel : 05 61 32 20 21 – E-mail : deboissezon.sec@chu-toulouse.fr

Service de Médecine Physique et de Réadaptation - Hôpital Rangueil – TSA 50032 - 31059 TOULOUSE cedex 9